Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212901771-20260306-2026DCM014-DE

Commune de
Plouarzel
Ti ker Plouarzhel
Département du Finistère
Penn ar Bed

Date de convocation : 27/02/2026
Date d'affichage : 27/02/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 27
Présents : 21
Votants : 22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six
le six mars
à dix-huit heures trente minutes

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente en séance publique sous la présidence de Monsieur André TALARMIN, Maire.

Présents :, Mme Conq, M. Bonaventur, Mme Evain, Mme Chentil J., M. Cloitre, Mme Hoarau, M. Batany, M. Le Bec, M. Reux, M. Petton S., M. Jezequel, Mme Chentil M-C, Mme Jourden, Mme Lannuzel, Mme Pellé, M. Petton C, M. Jestin, M. Quéméneur, Mme Gélébart, Mme Caouissin

Absents représentés : Mme Virginie Jestin qui a donné pouvoir à Mme Jestin

Absents : M. Loëgel, Mme Chentil MC, Mme Viala, Mme Bouvier, M. Petton J

Secrétaire : M. Patrice Reux

2025DCM014	**BUDGET CAMPINGS et AIRE DE CAMPING CAR : AFFECTATION DE RÉSULTAT**

Exposé :

Vu le compte administratif voté le 2 février 2026,

Délibération :
Après en avoir délibéré, le conseil municipal est invité à décider, d'affecter le résultat de fonctionnement global de la façon suivante :

RÉSULTATS 2025	
1/ BUDGET CAMPING ET AIRE de CAMPING CAR	
Au compte Administratif 2025, les résultats suivants ont été constatés :	
Fonctionnement :	
Dépenses	172 529,65
Recettes	219 027,97
Résultat de l'exercice	46 498,32
Résultat antérieur à reporter	0
Résultat cumulé	46 498,32
Résultat à affecter en fonctionnement	46 498,32
2/ RÉSULTATS BUDGETS SPIC CRECHE AU 31/12/2025	
Résultats à inscrire au Budget Primitif 2026 de la commune :	
Fonctionnement :	
Résultat de l'exercice :	46 498,32
Résultat antérieur à reporter :	0
Résultat cumulé	46 498,32
002 FONCTIONNEMENT - RÉSULTAT CUMULÉ BUDGET CAMPING 2026	46 498,32

Décision du conseil municipal : adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré à Plouarzel les mêmes jours, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212901771-20260306-2026DCM014-DE

Pour extrait conforme du Registre des Délibérations.

Le Maire,
André TALARMIN.

Certifié exécutoire	La présente délibération peut fait l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.